

Course de côte d'Abreschviller-St Quirin
24-25-26 AVRIL 2026
CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse de la course de côte d'Abreschviller-St Quirin et de l'Asac Moselle proposent une seule formule :

PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA délivré en 2026 ;
- Fournir copie Assurance Responsabilité Civile Professionnelle **à jour à la date de l'épreuve** relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête du média et signature de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut, le cas échéant :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 50€ (pas de pièce d'identité, permis de conduire...)

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir **au plus tard avant le 20 avril 2026.....** Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du rallye Mouzon-Frezelle.....

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et /ou de la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Course de côte d'Abreschviller-St Quirin

24-25-26 AVRIL 2026

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
N° SIRET ;
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
LIGUE FFSA et N° de CHASUBLE.....
Numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'accident

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
LIGUE FFSA et N° de CHASUBLE.....
Numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'accident :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur (fournir copie):

- Carte de presse n°.....
 Laissez Passer Média FFSA N°.....
 Copie Assurance Responsabilité Civile Professionnelle à jour à la date de l'épreuve relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting
 une lettre accréditive avec entête du média et signature de son responsable pour couvrir l'évènement

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Document à renvoyer à Marc HENRY avant le 20 avril 2026.:

A.presse.grandest.sportauto@gmail.com